

LE 1897

votre journal communal

ASSEMBLÉE PRIMAIRE
24 FÉVRIER 2025 – 20H
SALLE DES SPECTACLES – LE BOUVERET

P. 6

NOUVELLE LÉGISLATURE

P. 31

COMMUNE EN SANTÉ

P. 34-35

SAPIN DES GÉNÉRATIONS

70



Commune
de Port-Valais

FÉVRIER 2025 – PORT-VALAIS.CH

SOMMAIRE

TRANSITION ET REMERCIEMENTS	4
CONSEIL MUNICIPAL	6
BOURGEOISIE	7
BUDGET 2025	8
APPRENTIS MÉRITANTS	13
TRAVAUX ROUTIERS	14
CAPCOLO, C'EST TA COLO!	16
INFO HL	17
LOW-TECH À LA BIBLIOTHÈQUE	21
POLITIQUE SENIORS	22
LE BRIC SENIORS	24
BIBLIOTHÈQUE	25
COMMENT VOTER ?	26
PERSONNEL COMMUNAL	28
NOUVEAU PASTEUR	30
UNE COMMUNE EN SANTÉ	31
OFFICE DU TOURISME	32
RIVE-BLEUE	33
SAPIN DES GÉNÉRATIONS	34
SAISON CULTURELLE	36

CONVOCATION ASSEMBLÉE PRIMAIRE

LUNDI 24 FÉVRIER 2025 | 20H
SALLE DES SPECTACLES
LE BOUVERET

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de séance
2. Présentation du Conseil municipal
3. Nomination des scrutateurs
4. Procès-verbal de la séance du 4 juin 2024
 - a. Lecture
 - b. Approbation
5. Taux d'imposition :
Non-atténuation de la progression à froid
 - a. Présentation
 - b. Approbation
6. Budget 2025
 - a. Présentation
 - b. Approbation
7. Présentation du plan quadriennal
8. Divers

Selon les dispositions légales, le budget 2025 est soumis à l'enquête publique jusqu'au jour de l'Assemblée primaire. Il est déposé au Greffe communal, où chaque citoyen a la possibilité de le consulter ou d'en obtenir un exemplaire. Le budget 2025 peut également être téléchargé sur le site internet www.port-valais.ch.

Pour assurer le bon déroulement de l'Assemblée primaire, nous vous remercions de bien vouloir vous munir d'une pièce d'identité.



2025-2028

ÉCRIVONS ENSEMBLE L'AVENIR DE PORT-VALAIS

Nous sommes aujourd'hui à l'aube de la législature 2025-2028, au départ de cette ligne de temps qui va rythmer le quotidien, mais aussi le futur de notre Commune de Port-Valais pour les 4 prochaines années, voire la prochaine décennie. Cela représente un défi majeur à relever pour le nouveau Conseil municipal. La mission qui lui a été confiée doit être accomplie avec conviction, respect et humilité.

Pour relever ce défi durant cette législature, je n'ai nul doute que l'esprit d'équipe, la volonté de bien faire mais également la rigueur seront des éléments clés du succès du Conseil municipal en place, qui possède à ce jour toutes ces qualités.

Afin de pouvoir dessiner le futur de notre Commune, il y avait lieu de commencer par poser des conditions-cadres favorables, à savoir de restructurer l'organisation des dicastères mais aussi de les répartir de manière cohérente parmi les membres du Conseil. Pour cela, j'ai souhaité que les premières semaines de janvier soient consacrées à l'organisation générale de notre Commune, sur une base qui a été présentée à tous les acteurs de la Commune, puis discutée et validée.

La prochaine étape que devra franchir le Conseil municipal sera l'édition d'une feuille de route pour la législature en cours afin de préciser la vision et la mission de chaque dicastère, dans le but de définir clairement et durablement les activités qui seront réalisées, les projets portés et les coûts engagés sur 2025-2028.

Cela représente un travail certes conséquent, mais extrêmement intéressant et qui sera mené en équipe, avec les collaborateurs des services de notre Commune, tout cela dans un esprit d'ouverture.

Cette feuille de route 2025-2028 sera présentée à la population lors d'une séance d'information publique, qui aura lieu au courant du mois de septembre.

Le bon fonctionnement de notre Commune passe également par des échanges privilégiés avec les citoyennes et citoyens de Port-Valais, au travers des Assemblées primaires, des séances d'information, ou par de simples rencontres, mais tout cela ne pourra être porteur que si ces rapports humains se passent de manière constructive et dans un respect mutuel.

L'avenir de notre Commune commence à s'écrire aujourd'hui, nous en sommes tous acteurs, alors profitons-en !

Je vous remercie sincèrement pour la confiance témoignée à l'égard du Conseil municipal. Les élues et élus ont tous à cœur de porter haut les couleurs de Port-Valais et ont conscience de la chance de le faire pour l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Commune.

Patrice Tamborini
Président de Port-Valais

TRANSITION ET REMERCIEMENTS

Avec le début de cette nouvelle législature, un chapitre se tourne pour Port-Valais. C'est l'occasion de saluer et de remercier celles et ceux qui, au fil des années, se sont investis dans la vie communale. Dans le système politique suisse et valaisan, la politique communale repose sur le principe de la milice. Ce modèle, fondé sur l'engagement de citoyens qui consacrent une partie de leur temps et de leurs compétences à la collectivité, est une caractéristique essentielle de notre démocratie locale.

Cette année, trois figures importantes achèvent leur mandat au sein des autorités communales: Pierre Zoppelletto, Président durant 12 ans, Kevin Woeffray, Conseiller municipal pendant 12 ans, et Thierry Défago, durant 4 ans. Par leur engagement, ces élus ont contribué à l'évolution de Port-Valais, en renforçant ses infrastructures et en participant à l'élaboration d'une vision durable pour l'avenir de la Commune.

Avec la fin de la législature et l'arrivée au terme de leurs mandats, nous souhaitons aussi remercier chaleureusement Myriam Clerc, Juge de Commune, et Angeline Borgeaud, Vice-juge.

PIERRE ZOPPELLETTO : 12 ANS D'UNE PRÉSIDENTE MARQUANTE

Durant ses 12 années à la Présidence de Port-Valais, Pierre Zoppelletto a joué un rôle clé dans le développement de la Commune. Il a œuvré avec détermination pour moderniser les infrastructures, professionnaliser les services communaux et, surtout, maintenir des finances saines, permettant à Port-Valais de se développer tout en préservant son équilibre financier.

SOUS SA PRÉSIDENTE, DE NOMBREUSES RÉALISATIONS MAJEURES ONT VU LE JOUR:

- **La construction de nouvelles structures d'accueil**, pour adapter l'offre aux besoins croissants des familles de la Commune.
- **La création d'un bâtiment administratif moderne et fonctionnel**, répondant aux exigences actuelles et améliorant les conditions de travail.
- **La mise en place de règlements communaux pour renforcer les comptes autofinancés**, garantissant une gestion financière rigoureuse et durable.
- **Le rayonnement de Port-Valais au-delà des frontières**, grâce à des initiatives visant à promouvoir la Commune sur la scène régionale.
- **La mise en place d'un nouveau règlement des constructions et du plan des zones**, posant des bases solides pour un développement équilibré et respectueux du territoire.
- **Un soutien actif au développement économique**, facilitant l'accueil de nouvelles sociétés et contribuant à la vitalité économique locale.



Ces exemples illustrent l'ampleur du travail accompli sous son mandat. Pierre Zoppelletto a su guider le Conseil municipal avec une vision claire et une capacité d'écoute attentive, privilégiant toujours l'intérêt collectif. Grâce à son engagement, Port-Valais a connu une évolution marquée, alliant modernisation et qualité de vie.

Alors qu'il entame une retraite bien méritée, nous lui adressons nos sincères remerciements pour ces 12 années de dévouement au service de la Commune.

THIERRY DÉFAGO : 4 ANNÉES D'ENGAGEMENT POUR LES INFRASTRUCTURES

En quatre ans au sein du Conseil municipal, Thierry Défago a su apporter une contribution précieuse. En charge du port, il a travaillé avec détermination pour améliorer les installations existantes et contribué à aménager la plage Rive-Bleue en un espace accueillant et désormais gratuit.

Thierry Défago a également eu à cœur de renforcer le service des constructions, en adoptant une politique fondée sur l'équité et la transparence. Cette approche a permis de gérer les dossiers de nouvelles constructions avec rigueur, tout en maintenant un équilibre entre développement et respect des valeurs locales.

Nous lui exprimons notre gratitude pour son dévouement et son engagement en faveur de Port-Valais.



KEVIN WOEFFRAY : 12 ANNÉES D'ENGAGEMENT POUR LES SENIORS ET LA COMMUNE

Durant ses 12 années au sein du Conseil municipal, Kevin Woeffray a laissé une empreinte durable, particulièrement dans le domaine du soutien aux seniors. Il a initié et développé le Passeport Senior, un programme favorisant leur inclusion et leur bien-être grâce à une offre d'activités variée et accessible.

En charge de la police et de la circulation pendant 8 ans, il a également contribué à renforcer la sécurité avec l'instauration des zones 30 km/h, et à développer des infrastructures de parking. Enfin, il a mené la transformation de l'ancienne gare en bâtiment administratif, modernisant ainsi les services communaux.

La Commune remercie chaleureusement Kevin Woeffray pour son dévouement et son travail au service de Port-Valais et de ses habitants.



REMERCIEMENTS AUX AUTORITÉS JUDICIAIRES DE LA COMMUNE

Nous tenons à remercier Myriam Clerc, Juge de Commune pendant 8 ans, et Angeline Borgeaud, Vice-juge durant 4 ans, pour leur engagement. Myriam Clerc a marqué son mandat en professionnalisant l'exercice de cette fonction sur notre Commune, grâce à une gestion rigoureuse et équitable des conflits locaux, tout en adoptant une approche humaine et respectueuse. À ses côtés, Angeline Borgeaud a su remplir un rôle essentiel en la secondant avec efficacité, notamment dans le cadre de la Commission des naturalisations.

Leur collaboration a renforcé la qualité et la proximité de ce service clé pour notre Commune. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements pour leur dévouement et leur travail.

CONSEIL MUNICIPAL

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UNE NOUVELLE ÉNERGIE

Le nouvel exécutif communal, issu des élections d'octobre dernier, s'est réuni et a commencé ses travaux dès janvier. Parmi ses premières actions, il a procédé à la répartition des dicastères pour la législature 2025-2028.



COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA LÉGISLATURE 2025-2028

Patrice Tamborini – Président¹

- Administration générale
- Projets stratégiques
- Économie

Gilles-Serge Agboton – Vice-président²

- Constructions et Développement durable (constructions, politique énergétique, Cité de l'énergie)
- Formation, Jeunesse et Sport (école obligatoire, formation professionnelle, bibliothèque, jeunesse, sport)

Patrick Ueberschaer – Conseiller³

- Finances (comptabilité, fiscalité)
- Sécurité et Mobilité interne (police, mobilité interne, parkings, tribunal de police)

Cédric Bussien – Conseiller⁴

- Tourisme et Culture (Office du tourisme, culture, urbanisme communal, sociétés locales)

Tulipan Zollinger – Conseiller⁵

- Service technique (bâtiments, travaux publics, services industriels, port-technique)

Sabrina Bovier – Conseillère⁶

- Environnement (gestion des déchets, affaires agricoles, viticoles et sylvicoles, dangers naturels, cours d'eau)

Danièle Schwartz – Conseillère⁷

- Santé et Social (structures d'accueil, aînés, EMS)

Loïc Bussien – Secrétaire municipal⁸

Dans une prochaine édition, nous détaillerons ce que recouvre chaque dicastère ainsi que la nouvelle organisation souhaitée par le Conseil municipal. Nous reviendrons également sur les projets et le programme définis pour cette législature.

BOURGEOISIE

UN HÉRITAGE VIVANT AU SERVICE DES GÉNÉRATIONS FUTURES

Imaginez une soirée d'hiver il y a 700 ans, dans une vieille bâtisse en bois aux courants d'air perçants, avec le ventre qui crie famine. Comment survivre à des conditions qui, aujourd'hui, nous paraîtraient extrêmes ? Comment échapper aux maladies qui guettent, pour espérer voir le jour suivant ?



À cette époque, toute la famille – y compris les plus jeunes – travaillait dur pour subvenir à ses besoins. L'agriculture, encore rudimentaire, dépendait des caprices du climat et la nourriture manquait souvent. Chaque sou servait à se nourrir ou à payer les taxes, laissant peu pour le confort ou la sécurité. Face à ces défis, les habitants d'un même bourg ont eu l'idée de se regrouper en associations d'entraide, créant les Bourgeoisies, qui allaient jouer un rôle social et politique majeur jusqu'en 1848, date de la Constitution fédérale suisse. Celle-ci a instauré les Communes municipales, intégrant tous les habitants des villages. Dès lors, Bourgeoisie et Municipalité sont devenues deux entités publiques distinctes, la première conservant son patrimoine, qu'elle administre aujourd'hui via deux organes : l'Assemblée bourgeoisiale et le Conseil bourgeoisial.

De nos jours, les Bourgeoisies demeurent des corporations de droit public, poursuivant des objectifs d'intérêt général dans la mesure de leurs ressources. Elles incarnent la mémoire historique du pays, garantissant le maintien de nos racines locales et la préservation de notre patrimoine. Le Valais compte 122 Communes et 139 Bourgeoisies : 72 dans le Valais francophone, dont 26 avec un Conseil bourgeoisial indépendant, et 67 dans le Haut-Valais, dont 27 indépendantes. En 1988, plusieurs cantons suisses ont gravé l'existence des Communes bourgeoises dans leurs constitutions.

Pour la législature 2025-2028, le Conseil bourgeoisial de notre Commune se compose de :

Pascal Derivaz¹, Président
Yvan Clerc², Vice-Président
Lionel Brouze³
Guillaume Schürmann⁴
Karine Henzen⁵

Nous sommes les dépositaires d'un patrimoine vivant qui coule en nos veines. L'ignorer, c'est effacer une partie de nous-mêmes. C'est dans cet esprit que le Conseil bourgeoisial s'engage à porter des projets visant à faire prospérer notre territoire, à la fois fidèle à ses racines et tourné vers l'avenir. Le Conseil travaille ainsi sur plusieurs initiatives, dont certaines pourraient redéfinir et valoriser nos infrastructures actuelles, notamment sur nos alpages. Notre objectif : conjuguer l'héritage du passé avec les besoins du présent afin de garantir un avenir durable pour tous. Pour que chacun puisse mieux comprendre le rôle et les projets de la Bourgeoisie de Port-Valais, des articles et actualités à ce sujet seront publiés dans les prochaines éditions de cette revue. Vous découvrirez ainsi des aspects insoupçonnés du quotidien de la Commune et des liens que la Bourgeoisie entretient sans même que vous n'en ayez conscience.

AIDEZ-NOUS À GARDER VIVANT CE PRÉCIEUX HÉRITAGE. GARDIEN DE NOTRE HISTOIRE COMMUNE!

N'hésitez pas à contacter le Conseil bourgeoisial : info@bourgeoisie-port-valais.ch. Nous nous ferons un plaisir d'échanger avec vous !

Pour suivre toutes nos actualités, rendez-vous sur www.bourgeoisie-port-valais.ch



Suivez-nous aussi sur Facebook :
 Bourgeoisie de Port-Valais

BUDGET 2025

COMMENTAIRES

Conformément aux dispositions de la loi sur les Communes du 5 février 2004, nous avons le plaisir de soumettre à votre examen et approbation le budget pour l'année 2025. Le Conseil municipal a approuvé celui-ci lors de sa séance du 08 janvier 2025.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le budget est une projection des charges et recettes prévues en 2025, liées au fonctionnement et à la politique d'investissement menée par le Conseil municipal. L'excédent de charges budgété s'élève à CHF 651'667.-, les investissements nets à CHF 2'008'645.-. Avec une marge d'autofinancement de CHF 1'089'398.-, le besoin de financement supplémentaire atteint CHF 919'247.-.

BUDGET DE L'EXERCICE 2025

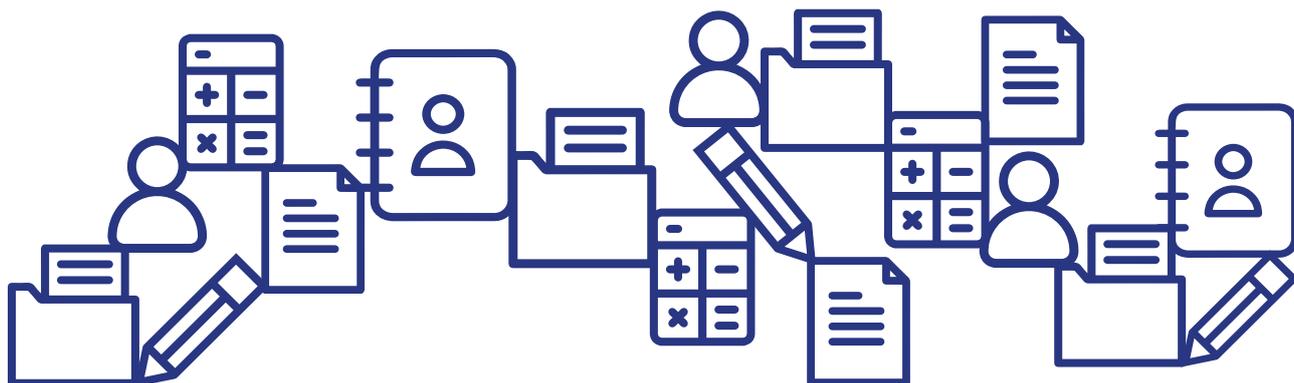
COMPTES DE RÉSULTATS		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
		Résultat après amortissements comptables		
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF			
Marge d'autofinancement	+ CHF	1 610 177,80	1 061 045,00	1 089 398,00
Amortissements planifiés	- CHF	1 315 326,75	1 542 870,00	1 506 445,00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	257 251,98	124 975,00	234 620,00
Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	57 451,24	42 340,00	
Réévaluations des prêts du PA	- CHF			
Réévaluations des participations du PA	- CHF			
Attributions au capital propre	- CHF			
Réévaluations PA	+ CHF			
Prélèvement sur le capital propre	+ CHF			
Excédent de charges	= CHF		564 460,00	651 667,00
Excédent de revenus	= CHF	95 050,31		

		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
		Résultat avant amortissements comptables		
Charges financières	- CHF	20 844 873,67	20 521 040,00	21 767 472,00
Revenus financiers	+ CHF	22 455 051,47	21 582 085,00	22 856 870,00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF			
Marge d'autofinancement	= CHF	1 610 177,80	1 061 045,00	1 089 398,00

COMPTES DES INVESTISSEMENTS		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
		Dépenses	+ CHF	1 282 536,75
Recettes	- CHF	395 470,00	50 000,00	50 000,00
Investissements nets	= CHF	887 066,75	2 238 500,00	2 008 645,00
Investissements nets (négatifs)	= CHF			

FINANCEMENT		COMPTES 2023	BUDGET 2024	BUDGET 2025
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF			
Marge d'autofinancement	+ CHF	1 610 177,80	1 061 045,00	1 089 398,00
Investissements nets	- CHF	887 066,75	2 238 500,00	2 008 645,00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF			
Insuffisance de financement	= CHF		1 177 455,00	919 247,00
Excédent de financement	= CHF	723 111,05		

	COMPTES 2023		BUDGET 2024		BUDGET 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges de personnel	6 097 158,44		6 302 550,00		6 601 755,00	
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	6 546 547,84		5 805 645,00		6 332 155,00	
Amortissements du patrimoine administratif	1 273 067,50		1 487 020,00		1 456 445,00	
Charges financières	258 617,66		203 850,00		265 650,00	
Attributions aux fonds et financements spéciaux	257 251,98		124 975,00		234 620,00	
Charges de transfert	7 002 510,88		7 103 490,00		7 610 957,00	
Imputations internes	982 298,10		1 161 355,00		1 006 955,00	
Revenus fiscaux		11 589 927,40		11 833 000,00		12 578 000,00
Patentes et concessions		283 865,55		306 800,00		303 000,00
Taxes		6 220 440,72		5 467 320,00		6 019 100,00
Revenus divers		167 175,25		98 000,00		118 155,00
Revenus financiers		742 456,86		659 850,00		756 850,00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		57 451,24		42 340,00		
Revenus de transfert		2 444 070,16		2 040 760,00		2 064 810,00
Revenus extraordinaires		24 817,43		15 000,00		10 000,00
Imputations internes		982 298,10		1 161 355,00		1 006 955,00
Total des charges et revenus	95 050,31		564 460,00		651 667,00	
Excédent de revenus ou de charges	22 512 502,71	22 512 502,71	22 188 885,00	22 188 885,00	23 508 537,00	23 508 537,00



COMMENTAIRES SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2025

Sur la base d'une analyse minutieuse des comptes 2023, du budget 2024 et de la situation intermédiaire des comptes 2024, le Conseil municipal porte à votre connaissance le budget 2025.

Celui-ci sera présenté et soumis pour approbation à l'Assemblée primaire du 20 février 2025.

NOUS RETENONS LES PRINCIPALES VARIATIONS PAR RAPPORT AU BUDGET 2024 ET AUX COMPTES 2023:

Les provisions sur les recettes fiscales ont été revues à la hausse; les impôts sur les personnes physiques atteignent CHF 8'045'000.-, soit une augmentation de CHF 525'000.- par rapport au budget 2024 et de CHF 1'195'132 par rapport aux comptes 2023. Bien qu'il s'agisse d'une estimation, notre évaluation se base sur les taxations des années précédentes, moins affectées par des événements exceptionnels tels que les retards de taxation du Canton et la crise sanitaire. Certains impôts spéciaux tels que sur les gains immobiliers et sur les 2^e piliers LPP ont été évalués avec prudence, mais devraient permettre d'améliorer le résultat au moment de l'établissement des comptes.

La masse salariale a augmenté de CHF 299'205.- par rapport au budget 2024 et de CHF 530'188.- par rapport aux comptes 2023, pour atteindre CHF 6'601'755.-. L'augmentation s'explique en partie par l'indexation des salaires à l'indice des prix à la consommation, selon les statuts du personnel, soit 2% de revalorisation en 2024 et 1% en 2025, ainsi que par l'ajustement annuel des salaires en fonction de l'ancienneté des collaborateurs. Afin d'assurer à la population des prestations de qualité et d'adapter l'organisation à un cadre légal de plus en plus exigeant, le Conseil communal a maintenu sa volonté de réorganiser et de renforcer nos équipes, notamment au sein du service technique et des ressources humaines.

L'augmentation principale provient cependant de la revalorisation de certains postes au sein des unités d'accueil, ainsi que de l'engagement de personnel supplémentaire, soit une augmentation de CHF 185'160.- par rapport au budget 2024 et de CHF 286'802.- par rapport aux comptes 2023. La capacité d'accueil de la crèche et de l'UAPE sera en effet étendue en 2025, sur recommandation des autorités cantonales, afin de répondre au nombre croissant de demandes d'inscriptions. Le déficit budgété des unités d'accueil se creuse un peu plus pour atteindre CHF 1'066'425.-. Depuis l'inauguration des nouvelles structures d'accueil en 2021, la masse salariale correspondante a augmenté d'environ CHF 1'019'914.-, affectant la marge d'auto-

financement communale. La subvention à recevoir du Canton sur les salaires atteint CHF 531'500.-, soit une augmentation de CHF 146'020.- par rapport au budget 2024 et de CHF 131'767.- par rapport aux comptes 2023. La part des parents aux frais de garde atteint CHF 880'400.-, contre CHF 775'000.- au budget 2024 et CHF 846'034.- aux comptes 2023. Une réflexion de fond sur l'organisation et la structure des coûts des unités d'accueil devra être menée au cours de la prochaine législature afin de maintenir la qualité des prestations fournies sans péjorer le fonctionnement des autres services communaux.

L'application du nouveau règlement sur les eaux usées, par l'adaptation progressive des taxes en 2022 et 2024, permet de prévoir un excédent de revenu de CHF 85'610.- et d'amortir une partie de la perte reportée, qui devrait s'élever en fin d'exercice à CHF 1'293'673.-, contre CHF 1'711'140.- en 2023. Les déficits devant être amortis sur une période de 8 ans, une tranche correspondant au déficit de 2018 de CHF 374'197.- sera amortie en 2024.

L'approvisionnement en eau potable devrait réaliser une fois de plus un excédent de revenu de CHF 31'495.-, permettant de réduire le déficit reporté à CHF 57'121.-, suite à l'augmentation du tarif des Évouettes en 2023 de CHF 0.20 par m³.

Le traitement des déchets devrait également atteindre un excédent de recettes de CHF 117'285.-, portant le gain reporté à CHF 695'157.- environ pour 2025.

La participation à l'Association des Communes du Haut-Lac atteint CHF 2'194'130.-, en augmentation de CHF 202'700.- par rapport au budget 2024 et de CHF 386'915.- par rapport aux comptes 2023. La répartition du coût de fonctionnement de l'association est proportionnelle au nombre d'habitants et au nombre d'enfants inscrits aux écoles du Haut-Lac, ainsi qu'au cycle d'orientation.

La différence s'explique par l'augmentation prévue de la population (4'555 habitants en 2025, contre 4'439 en 2024 et 4'397 en 2023) et le nombre d'enfants inscrits aux écoles du Haut-Lac (326 enfants inscrits en 2025, 313 en 2023 et 316 en 2023). La contribution au Centre de Secours et Incendie (CSI) augmente de CHF 70'350.- par rapport au budget 2024, principalement en raison de l'engagement prévu de deux collaborateurs dans le cadre des prescriptions cantonales de protection incendie (AEAI), ainsi que de l'acquisition d'équipements.

La contribution au cycle d'orientation augmente de CHF 59'340.- par rapport au budget 2024, en raison de l'acquisition de tableaux interactifs pour les salles de classe.

Le Conseil municipal s'est engagé à maintenir un montant d'investissements de CHF 2'008'645.- (contre CHF 2'238'500.- au budget 2024, CHF 887'066.- aux comptes 2023), malgré une marge d'autofinancement en baisse. Les dépenses prévues couvrent des travaux importants d'entretien tels que le renouvellement des canalisations d'eau potable (CHF 480'000.-), l'entretien des routes communales (CHF 370'000.-) ou les travaux liés à la séparation des eaux (PGEE, CHF 250'000.-). La migration informatique, pour laquelle un dernier investissement de CHF 50'000.- a été mis au budget, permettra d'économiser environ CHF 40'000.- par an en frais informatiques et de moderniser nos services.

Le bon niveau de liquidités dont dispose la Commune permettra de financer ces investissements sans devoir recourir à de nouveaux emprunts.

CONSIDÉRATIONS FINALES

Notre Commune s'est transformée en profondeur au cours de la dernière législature, en réorganisant et professionnalisant ses services, améliorant ses prestations à la population, tout en maintenant une situation financière saine : un bilan positif, dans des domaines très variés, tels que les activités proposées aux aînés, les écoles, les unités d'accueil, la promotion touristique ou encore les prestations de nos Travaux publics proposées au-delà des frontières communales.

Une évolution très réjouissante qui pose néanmoins certains enjeux financiers pour les prochaines années et qui demandera au nouveau Conseil municipal de travailler sur les coûts de fonctionnement et les recettes communales, afin de pouvoir poursuivre sa politique de développement.

Le budget prévoit un excédent de charges, reposant sur une approche plutôt prudente des recettes, avec la volonté du Conseil municipal d'optimiser les coûts de fonctionnement et de présenter des comptes à l'équilibre pour l'exercice 2025. La Commune dispose par ailleurs d'un solide fonds de réserve de politique budgétaire qui s'élevait à CHF 4'256'963.- en 2023, et qui lui permet de répondre à tous ses engagements et de maintenir un taux d'endettement par habitant très faible.

Le Conseil municipal recommande aux citoyennes et citoyens d'accepter le budget tel que présenté.

TAUX D'IMPOSITION ET DÉCISION FISCALE

En plus de fixer son coefficient d'impôt (1.10 pour Port-Valais), chaque Commune valaisanne a la possibilité de définir son taux d'indexation entre 100% et 173%. Ce dernier permet de déterminer le revenu qui sera pris en considération pour calculer le taux d'imposition. À revenu égal, plus le taux est élevé, plus l'impôt est bas.

Lorsque l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente, la loi permet d'ajuster ce taux afin de compenser l'inflation par une baisse d'impôt.

L'Assemblée primaire du 06 décembre 2022 avait accepté de maintenir l'index à 170%, rejetant ainsi une première proposition du Service cantonal des contributions de compenser l'augmentation de l'IPC de 3% par une adaptation de l'index à 173% pour l'exercice 2023. Cette adaptation de l'index aurait en effet diminué les recettes fiscales d'environ CHF 90'000.- dans un contexte de budget déficitaire.

Compte tenu de l'augmentation des prix au cours de l'année écoulée, la loi prévoit que les Communes ajustent une nouvelle fois le taux d'indexation. Néanmoins, moyennant l'approbation de l'Assemblée primaire, les Communes ont la possibilité de maintenir le taux au niveau actuel, soit 170%. Un ajustement à 176% diminuerait les rentrées fiscales d'environ CHF 200'000.-.

Notre Commune propose le taux d'imposition le plus bas du district, avec un index à 170% et un coefficient à 1.10. Étant donné l'évolution de la marge d'autofinancement, le budget déficitaire et afin de garantir des investissements en faveur de la population, le Conseil municipal propose de conserver le taux actuel.

District de Monthey			
Commune	Index	Coefficient	Impôt communal*
Port-Valais	170%	1.10	6'048.-
Collombey-Muraz	168%	1.25	6'143.-
Monthey	165%	1.20	6'730.-
Troistorrens	163%	1.20	6'786.-
Vouvry	155%	1.25	7'311.-
Vionnaz	153%	1.10	6'490.-
Val-d'Illiez	148%	1.30	7'830.-
Champéry	138%	1.35	8'405.-
Saint-Gingolph	133%	1.35	8'551.-

*Exemple pour un célibataire au revenu imposable de CHF 80'000.-

Il est demandé à l'Assemblée primaire du 24 février 2025 de statuer sur cette proposition.

Patrick Ueberschaer
Conseiller en charge des finances

INVESTISSEMENTS 2025

	COMPTES 2023		BUDGET 2024		BUDGET 2025	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Vigne	72 245,15					
Logiciels			200 000,00		50 000,00	
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS DÉFENSE						
Vidéosurveillance			30 000,00		30 000,00	
Défense incendie	86 213,05					
FORMATION						
Bâtiment école			50 000,00			
CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, ÉGLISES						
Prêt pour Société de sauvetage	15 000,00					
Remboursement prêt Cibles électroniques		2 000,00				
Installations sportives					100 000,00	
Aménagement plage			50 000,00			
Installations sportives			40 000,00		50 000,00	
Machines	35 470,00					
Port : installations et amarrages	77 621,65		100 000,00		100 000,00	
Bâtiment du port			50 000,00			
Terrain affecté à des installations publiques	432 331,65		50 000,00		30 000,00	
Jardins d'enfants					30 000,00	
Matériel de décoration	29 430,65		30 000,00			
PRÉVOYANCE SOCIALE						
Mobilier et équipement crèche			25 000,00			
TRAFIC						
Routes cantonales	52 259,25		30 000,00		130 000,00	
Routes et voies de communication	166 581,80		380 000,00		370 000,00	
Éclairage public			50 000,00		50 000,00	
Politique énergétique			50 000,00			
Véhicules					70 000,00	
Horodateurs			100 000,00		100 000,00	
PROTECTION ET AMÉNAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT						
Canalisations eau potable	47 301,95		350 000,00		480 000,00	
Taxes de raccordement eau potable		142 110,00		10 000,00		10 000,00
STAP et/ou collecteurs EU	116 994,75		25 000,00		25 000,00	
Taxes de raccordement eaux usées		251 360,00		40 000,00		40 000,00
PGEE	151 086,85		450 000,00		250 000,00	
Machines			30 000,00			
Équipement déchets			30 000,00		40 000,00	
Aménagement canal Stockalper					80 000,00	
Part projet Rhône3			68 500,00		42 645,00	
ÉCONOMIE PUBLIQUE						
Scène			100 000,00			
Site internet Office du tourisme					31 000,00	
Total des charges et des produits	1 282 536,75	395 470,00	2 288 500,00	50 000,00	2 058 645,00	50 000,00
Excédents de charges		887 066,75		2 238 500,00		2 008 645,00

*Les montants inférieurs à CHF 25'000.- doivent être comptabilisés dans le compte de fonctionnement.

APPRENTIS MÉRITANTS

Le 26 septembre dernier, la salle Arthur-Parchet à Vouvry a accueilli la traditionnelle soirée des apprentis méritants des Communes du Haut-Lac : Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph. Organisée chaque année par les Commissions communales de formation professionnelle, cette soirée met en valeur le parcours et les réussites des jeunes en fin d'apprentissage.

Pour cette édition 2024, 14 apprentis ont été félicités, dont 6 issus de Port-Valais. Ces jeunes ont été accompagnés et soutenus tout au long de leur parcours par des formateurs investis, également présents lors de la soirée. Ce moment est l'occasion de remercier ces formateurs pour leur rôle essentiel dans la transmission des compétences et des valeurs professionnelles.

La cérémonie a débuté par une présentation du Service de la formation professionnelle (SFOP), menée par Élise Vaudan-Tissières et Daniel Schnyder. Cette introduction a permis de rappeler l'importance de l'apprentissage, un pilier fondamental pour l'avenir professionnel des jeunes et le développement des métiers dans la région.

La soirée a été animée par le KFM Crew, une école de danse basée à Aigle, et par les prestations musicales de la chanteuse Doriane Perraudin, qui ont contribué à créer une ambiance conviviale.

Le moment phare de la soirée a été la remise des diplômes aux apprentis, sous les applaudissements des familles, amis et formateurs présents. Un apéritif a ensuite clôturé l'événement, offrant un moment d'échange et de partage.

La Commune de Port-Valais tient à féliciter ses apprentis méritants pour leur travail et leur engagement, ainsi que leurs formateurs pour leur investissement.

Cette soirée témoigne de l'importance accordée à l'apprentissage dans nos Communes et du rôle que jouent les Commissions communales de formation professionnelle pour valoriser cette voie.

APPRENTIS MÉRITANTS 2024 POUR LA COMMUNE DE PORT-VALAIS



Ana Silva Barros

CFC Employée de commerce
Formée par Laura Jordan chez Nasca Formation à Sion

Tiago Azevedo Costa

CFC Employé de commerce
Formé par Loïc Bussien à la Commune de Port-Valais

Arun Thavarasa

CFC Opérateur en informatique
Formé par Mickael Gerber chez Gerber Info à St-Maurice

Auriane Germanier

CFC Assistante en soins et santé communautaire
Formée par Muriel Reymond à La Charmaie à Collombey

Alexander Van der Hoeven

CFC Dessinateur en génie civil
Formé par Bryan Gremaud chez NCO-ing SA à Monthey

Fiorello Boss

CFC Mécatronicien automobile
Formé par Maria Gianvito au Garage du Lac à St-Gingolph



TRAVAUX ROUTIERS DANS LE HAUT-LAC

AVANCÉES ET PERSPECTIVES POUR 2025-2026

Les travaux d'aménagement et d'assainissement du réseau routier dans la région du Haut-Lac se poursuivent, avec plusieurs chantiers majeurs en cours ou à venir. Ces projets, menés sous la direction du Service de la mobilité du Canton du Valais, visent à améliorer la sécurité, réduire les nuisances sonores et fluidifier le trafic dans des zones stratégiques comme Les Évouettes, Le Bouveret et St-Gingolph.



ASSAINISSEMENT DU BRUIT ROUTIER À ST-GINGOLPH

Dans le cadre du projet H21B0, des travaux d'assainissement du bruit routier sont en cours à St-Gingolph pour réduire les nuisances sonores liées au trafic. La pose de revêtements phonoabsorbants et d'autres mesures ciblées permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants dans cette Commune traversée par un trafic transfrontalier important.

POUR LE BOUVERET : UNE RÉFLEXION EN COURS

Le Conseil municipal de Port-Valais travaille activement avec le Service de la mobilité pour améliorer la circulation dans la traversée du Bouveret. Si l'idée d'un tunnel reste une option, l'une des variantes proposée récemment n'a pas obtenu l'adhésion, car elle ne correspond pas aux besoins locaux. Le Conseil municipal reste déterminé à trouver des solutions adaptées et à répondre aux attentes des habitants, en étroite collaboration avec les autorités cantonales.

Principales étapes à venir :



AVRIL 2025

Travaux nocturnes au portail nord du tunnel des Évouettes

Ces interventions limiteront l'impact sur les usagers, le trafic de jour restant maintenu.



AOÛT 2025

Ouverture du tunnel

Ce jalon marquera une étape cruciale, avec la mise en service du contournement.



AOÛT 2025 – MARS 2026

Travaux sur la route d'accès nord

Pendant cette période, la route d'accès au village des Évouettes depuis le nord sera temporairement fermée et le trafic en direction du Bouveret passera par le tunnel.



VERS UNE MOBILISATION INTERCOMMUNALE

Face aux enjeux de mobilité régionale, la Commission amélioration de l'Association des Communes du Haut-Lac (ACHL) a initié la création d'une Commission intercommunale de la mobilité du Haut-Lac. Validée par les délégués lors de l'Assemblée du 21 février 2024, cette Commission réunira des représentants communaux, cantonaux et fédéraux pour unir les forces des Communes de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph.

Avec l'approbation de toutes les Communes concernées, cette nouvelle entité se met en place pour porter une vision commune et trouver des solutions concrètes aux problématiques de mobilité. L'union de tous, à chaque échelle, sera un atout majeur pour faire avancer ce dossier crucial.

Ces initiatives montrent la volonté des Communes du Haut-Lac de travailler ensemble pour améliorer les infrastructures, fluidifier le trafic et répondre aux attentes des habitants.

Ces travaux visent à sécuriser les déplacements, tout en réduisant les nuisances pour les riverains. À terme, ils contribueront à une meilleure fluidité du trafic Monthey – Haut-Lac ainsi que Riviera – Haut-Lac.

LA MOBILITÉ AU CŒUR DES PRIORITÉS : ENTRETIEN AVEC ÉRIC DUC

Chef de section au Département de la mobilité, Éric Duc nous éclaire sur les grandes lignes de la stratégie cantonale en matière de mobilité pour la région du Haut-Lac. Entre réhabilitation ferroviaire, aménagements routiers et développement des transports publics, découvrez les projets qui façonnent l'avenir de notre territoire.

Quels sont les grands axes de la stratégie cantonale en matière de mobilité pour la région du Haut-Lac, et comment ces priorités répondent-elles aux défis actuels ?

La réhabilitation de la ligne du Tonkin entre Évian et St-Gingolph permettra d'assurer la continuité dans la desserte ferroviaire du sud Léman. Nous échangeons régulièrement avec les Communes du Haut-Lac pour les sensibiliser à une planification coordonnée et réaliste entre les projets de développement du territoire et les enjeux actuels et futurs liés à la mobilité. L'espace nécessaire, y compris pour l'aménagement des infrastructures, est limité par l'exiguïté territoriale imposée par le lac à l'aval et par la montagne à l'amont.

Une fois le tunnel des Évouettes ouvert, quels projets ou aménagements sont prévus pour améliorer la traversée du Bouveret ?

Une réflexion sur un tunnel court permettant de contourner le cœur du Bouveret est en discussion avec les autorités communales de Port-Valais. Nous ne pouvons toutefois pas uniquement miser sur la construction de tunnels. C'est le système qui doit être repensé. De plus, les intempéries de ces dernières années nous obligent à redéfinir nos priorités, les ressources humaines et financières étant limitées. La sécurisation des infrastructures et de leurs utilisateurs face aux dangers naturels est la priorité absolue pour le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement et son Service de la mobilité.

Étant donné que les infrastructures routières seules ne suffiront pas à résoudre ces enjeux, comment le Canton envisage-t-il le développement des transports en commun pour les Communes de Port-Valais et St-Gingolph, dans une approche multimodale ?

La ligne ferroviaire 130 St-Maurice – Monthey – St-Gingolph constitue la colonne vertébrale des transports publics dans le Chablais valaisan. Cette ligne offre actuellement une cadence horaire de 05h51 à 23h06, soit 19 paires de courses quotidiennes entre St-Gingolph et Monthey. Le développement de cette ligne est prévu dans le cadre de la 3^e étape d'aménagement PRODES 2035, dont l'objectif est la mise en place d'un horaire cadencé chaque 30 minutes. L'augmentation de l'offre nécessite la création d'un point de croisement dont



l'emplacement est en cours d'analyse par l'Office fédéral des transports. La mise en exploitation de cette nouvelle offre est prévue à l'horizon 2031-2032. Du côté du matériel roulant, l'entreprise RegionAlps remplacera progressivement, dès 2026, ses actuelles rames Domino par de nouvelles rames Flirt Evo, améliorant ainsi la capacité et le confort pour les voyageurs.

Où en est le projet de réhabilitation de la ligne ferroviaire du Tonkin jusqu'à Évian ?

En mars 2024, le Grand Conseil valaisan a accordé un crédit de CHF 22,8 millions pour préfinancer les études, procédures et travaux de réhabilitation de la ligne ferroviaire entre St-Gingolph et Évian. Ce projet, intégré au Service express régional métropolitain (SERM) reconnu par l'État français, nécessite encore son inscription au contrat de plan État-Région pour un financement définitif. Le Canton du Valais collabore avec les autorités françaises ainsi que la Communauté de Communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance pour faire avancer ce projet. En attendant une réouverture prévue entre 2030 et 2032, la ligne de bus 10 (St-Gingolph – Évian) a été densifiée et prolongée pour améliorer les connexions avec le RER Valais/Wallis.

Le plan cantonal prévoit-il des améliorations spécifiques pour notre région dans ce domaine ?

Un projet de piste cyclable d'une longueur de 900 m sera mis à l'enquête publique courant 2025. Ce tracé, situé entre Le Bouveret et St-Gingolph, permettra également d'assainir le passage à niveau du Fenalet, qui est un point noir de notre réseau routier. Nous planifions un début des travaux pour 2029. Enfin, une sécurisation de la route et de la piste cyclable, liée aux dangers naturels, est également prévue.

CAPCOLO, C'EST TA COLO!

CAP SUR LA COLONIE DE VACANCES DE PORT-VALAIS

Active depuis plus de 60 ans pour offrir des camps aux enfants durant la période estivale, CapColo s'engage à faire vivre aux jeunes de Port-Valais et d'ailleurs une ou deux semaines d'activités extérieures et d'expériences basées sur le partage, l'entraide, le respect et l'amitié.

RENCONTRE AVEC VALENTIN PICCAND, SON DIRECTEUR

Pouvez-vous présenter l'association CapColo ?

CapColo, c'est la colonie de vacances de Port-Valais, une association à but non lucratif qui a fêté ses 60 ans en 2024 ! Elle ambitionne de proposer des camps de vacances aussi passionnants que financièrement compétitifs. Trois semaines de camps consécutifs mais distincts sont organisées cette année du 6 au 26 juillet. Les deux premières semaines sont réservées aux enfants de 7 à 12 ans (qui peuvent choisir de rester 1 ou 2 semaines) et la troisième – nouveauté cette année – est destinée aux ados de 13 à 15 ans !

Anciennement basée à Loye puis à Champéry, la colo se situe à Charmey depuis 2024, dans un cadre verdoyant disposant de toutes les infrastructures nécessaires (terrain de foot, de volley, tables de ping-pong, baby-foot, etc.). Nous proposons de nombreuses activités aux 40 à 55 enfants inscrits chaque semaine, comme de l'accrobranche, de l'escalade, du trampoline, des randonnées... À savoir aussi que nos camps sont « déconnectés », permettant ainsi aux enfants de vivre pleinement leur semaine en communauté.

Comment les enfants sont-ils encadrés durant la colo ?

Bien-être et sécurité sont nos priorités. Les responsables de camps sont tous enseignants ou enseignants spécialisés diplômés, et nos camps sont construits avec un réel projet pédagogique. Grâce à un partenariat avec la HEP-VS, nos monitrices et moniteurs ont cette sensibilité indispensable pour encadrer des jeunes dans une discipline positive. **Généralement, les parents retrouvent leurs enfants 7 ou 14 jours plus tard avec les yeux remplis d'étoiles !**

CapColo, l'une des dernières colonies non professionnelles de qualité dans la région, est une petite structure composée d'un comité de 6 bénévoles. Elle n'existerait pas sans nos équipes ! Je n'ai pas de mots suffisamment forts pour les remercier à la hauteur de leur investissement et de leur travail exigeant, nous permettant d'organiser ces camps dans les meilleures conditions.



NOTRE AVENIR DÉPEND AUSSI DE VOUS !

Vous souhaitez soutenir CapColo ou donner un peu de votre temps pour permettre aux enfants de se reconnecter à des valeurs humaines ?

L'association recherche activement des membres, notamment dans le domaine du sponsoring et de la communication ; n'hésitez pas à la contacter en cas d'intérêt !

Des ventes de gâteaux et autres événements de soutien sont aussi organisés ponctuellement ; rendez-vous sur les réseaux pour suivre l'actualité de CapColo !

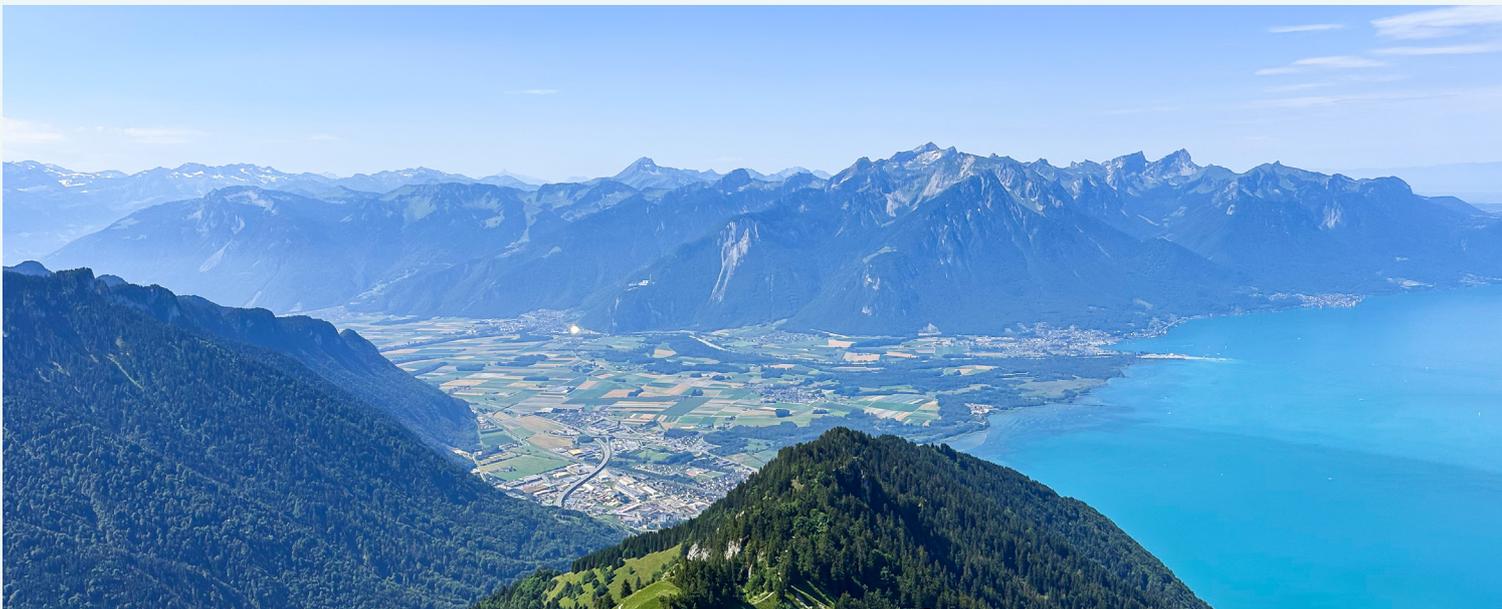
INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

Rabais accordés aux enfants des Communes de Port-Valais et de Vouvry, ainsi qu'aux fratries (participations communales).



www.capcolo.ch
info@capcolo.ch





L'ACHL

Un moteur de coopération depuis 2019

Depuis sa création en 2019, l'Association des communes du Haut-Lac a su s'imposer comme un acteur clé au service des collectivités locales. Ce bilan positif met en lumière les avancées significatives réalisées dans plusieurs domaines.

L'ACHL a mis en place des structures de gouvernance adaptées qui encouragent la participation des élus locaux et des citoyens. La transparence des décisions et une communication accrue ont renforcé la confiance entre les quatre communes et l'Association.

Des Commissions consultatives ont été créées pour impliquer les différentes parties prenantes dans le processus décisionnel, même si c'est le Comité de pilotage (les quatre présidentes et présidents de Vionnaz, Vouvry, Port-Valais et St-Gingolph) qui propose et l'Assemblée des délégués (25 personnes) qui décide.

L'un des objectifs principaux était d'optimiser l'utilisation des ressources

communes. Même si les coûts opérationnels n'ont pas permis de réaliser des économies substantielles, l'amélioration et la mise à niveau des services offerts sont indéniables et professionnelles. L'établissement de bonnes pratiques a permis de mutualiser des services tels que la sécurité, les écoles, l'intégration, etc.

En conclusion, l'ACHL a réussi à créer un environnement favorable à l'innovation, à la collaboration et au progrès. Le bilan est positif et c'est le fruit d'efforts collectifs. Cette vision partagée laisse entrevoir un avenir prometteur.

Cependant, les réalités du terrain, le juridisme envahissant et poussé à l'extrême ainsi que les obligations cantonales et/ou fédérales nous obligeront à travailler différemment et à donner à nos services les moyens d'être compétitifs et professionnels. Nous devons viser une ACHL exemplaire, plus forte, mieux organisée et toujours au service de notre population, aux nombreuses attentes légitimes.

J'ai éprouvé du plaisir à participer durant ces six années à la conduite de cette Association de communes et à la présider en 2023 et 2024. Un grand merci à tous les collaborateurs et collaboratrices

pour leur engagement et leur professionnalisme, ainsi que pour l'esprit cordial qui a toujours régné. Je remercie également mes collègues du Comité de pilotage pour le sérieux de nos délibérations et la belle entente que nous avons partagée.

Pierre Zoppelletto
Président de l'ACHL et de
la commune de Port-Valais



Le Service d'intégration du Haut-Lac

Un soutien pour une intégration réussie

Le Service d'intégration du Haut-Lac accompagne les nouveaux arrivants dans leur intégration en leur offrant des repères et en facilitant leur inclusion dans la vie locale. Ce service, animé par Izabella Mabillard, favorise la solidarité et le vivre-ensemble à travers des projets concrets et des partenariats avec les acteurs locaux. Toutes ces initiatives s'inscrivent dans les objectifs du Programme d'Intégration Cantonal (PIC), qui structure ses actions autour de huit missions essentielles.

Izabella Mabillard, une déléguée engagée

Izabella Mabillard a rencontré son mari valaisan lorsque celui-ci s'est rendu en Pologne pour le travail. Ensemble, ils ont vécu cinq ans en Pologne avant de s'installer en Suisse. Forte de son expérience d'éducatrice spécialisée en Pologne, Izabella a rapidement pris conscience des défis auxquels sont confrontés les nouveaux arrivants en Suisse, même avec un soutien familial.

Son parcours personnel a développé chez elle une sensibilité particulière à ces questions. Avant de rejoindre l'ACHL, elle a dirigé une entreprise de coaching, ce qui lui a permis de développer une approche proactive dans la gestion de projets d'intégration. Avec son équipe, principalement bénévole, elle met en place des actions concrètes pour faciliter l'intégration des personnes non francophones dans la région du Haut-Lac.



Izabella Mabillard, déléguée à l'intégration, a intensifié les activités pour faciliter l'intégration des personnes migrantes et renforcer les liens avec les structures locales.

Des projets concrets pour l'intégration

Pour répondre aux missions du Programme d'Intégration Cantonal, le Service d'intégration propose une série d'activités destinées à favoriser l'intégration culturelle, sociale et linguistique des nouveaux habitants.

Retrouvez toutes les dates sur : pichl.ch



Cafés-rencontres



Ces moments permettent aux résidents comme aux nouveaux arrivants de se rencontrer dans un cadre détendu. Les participants échangent autour d'un café, discutant de sujets variés et de la vie quotidienne. Les enfants non scolarisés sont pris en charge, permettant aux parents de participer pleinement. Ce projet permet de nouer des liens sociaux et aide à renforcer la confiance des participants non francophones dans l'usage de la langue française.

Cours de français



Proposés deux fois par semaine, en partenariat avec la Maison du Monde de Monthey, ces cours permettent aux non-francophones d'améliorer leur maîtrise du français, indispensable pour s'intégrer dans la région. Les cours sont adaptés à différents niveaux, permettant une progression continue. Pour faciliter la participation des parents, une halte-garderie est mise à disposition, garantissant un cadre propice à l'apprentissage.

Collaboration et partenariats locaux

Le Service d'intégration du Haut-Lac mise sur une collaboration étroite avec les nombreuses structures locales pour être plus efficace dans son action. Travailler main dans la main avec les UAPE, bibliothèques, écoles et d'autres entités permet de garantir un accompagnement de qualité et d'assurer la bonne réalisation des projets. Le service tient à remercier chaleureusement ses partenaires pour leur engagement continu, sans lequel l'intégration des nouveaux habitants ne serait pas aussi réussie.

La permanence : un service d'accueil et d'orientation

Le Service d'intégration propose une permanence destinée aux nouveaux habitants et aux personnes non francophones. Ce service offre un accueil personnalisé, des conseils et une primo-information sur des sujets variés tels que la scolarité, le marché du travail, la vie sociale, les loisirs et les démarches administratives. En fonction des besoins individuels, Izabella Mabillard, déléguée régionale à l'intégration, guide et oriente chaque personne pour faciliter son intégration. Ce service est disponible sur rendez-vous afin de garantir un accompagnement adapté et de qualité.

Appel aux bénévoles

L'intégration des nouveaux arrivants ne peut être pleinement réussie sans la contribution de bénévoles. Le Service d'intégration du Haut-Lac recherche activement des personnes prêtes à donner de leur temps pour accompagner les nouveaux arrivants, notamment dans l'apprentissage du français ou en offrant un soutien aux enfants allophones. Nous tenons à remercier sincèrement tous les bénévoles qui se sont déjà engagés à nos côtés. Leur aide précieuse contribue à créer des liens plus solides et à favoriser une meilleure intégration dans la région. Si vous souhaitez vous joindre à cette dynamique, votre participation sera grandement appréciée. Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter via les coordonnées ci-dessous.



Contact

079 944 16 69
integration.haut-lac@achl.ch

Permanence

Jeudi de 16h00 à 18h00
Rue de la Cimenterie 29, 1896 Vouvry



Le café-rencontre, un espace chaleureux pour se retrouver et partager.



Un moment convivial où cultures se mêlent, comme ici autour d'une brisolee.

Globe-trotteur



Ce projet invite une personne migrante à partager son histoire et à présenter son pays d'origine lors d'une soirée thématique. En collaboration avec les bibliothèques communales, ces événements offrent une opportunité de découvrir d'autres cultures à travers des récits authentiques. Ils encouragent l'échange et permettent aux participants de mieux connaître les habitants du Haut-Lac, contribuant ainsi à une meilleure cohésion sociale.

Comm'une histoire



Ce projet réunit des conteurs et des personnes migrantes pour partager des histoires dans leur langue maternelle. Ces récits bilingues sont une formidable occasion de découvrir des traditions culturelles variées tout en tissant des liens entre les habitants. Chaque session associe un conteur et une personne migrante qui raconte la même histoire dans sa langue. Ce partage renforce le dialogue interculturel et le respect des différences.

Enfin je Vote et Ateliers Infos-Natu



Ces ateliers sont destinés aux nouveaux citoyens et aux candidats à la naturalisation. Ils expliquent le fonctionnement du système de vote suisse et préparent les participants aux procédures de naturalisation. Les thématiques abordées incluent l'histoire de la Suisse, son système politique et les droits et devoirs des citoyens. Ces formations permettent aux participants d'être mieux informés et de s'impliquer dans la vie civique du pays.

Bilan de la législature 2021-2024

Un même objectif, l'amélioration des services !

À l'issue de la législature 2021-2024, l'Association des communes du Haut-Lac (ACHL) fait un point sur les actions menées par ses différents services. Chaque service a œuvré pour s'adapter aux besoins des citoyens et optimiser son fonctionnement, avec des initiatives concrètes pour répondre aux enjeux locaux. Voici les résultats marquants.

Centre de Secours et Incendie : organisation et projets pilotes

Durant cette législature, le Centre de Secours et Incendie du Haut-Lac (CSIHL) a renforcé son organisation en professionnalisant plusieurs postes clés, ce qui permet une gestion plus efficace à long terme. Une convention avec le canton a été signée pour les interventions en cas de pollution aux hydrocarbures sur eau, couvrant tout le Valais romand. Le CSIHL a aussi participé à deux projets pilotes cantonaux: les interventions en milieux périlleux (GRIMP) et en milieux aquatiques (AQUA), ce qui a permis de tester et améliorer les capacités d'intervention sur ces terrains spécifiques.

État-major de conduite : mise en place des PRU

Cette législature a permis à l'État-major de conduite de coordonner l'installation des Points de rencontre d'urgence (PRU) dans les communes du Haut-Lac, en collaboration avec les services techniques des communes. Ces PRU permettent aux habitants de se regrouper en cas de crise et visent à améliorer la coordination et la gestion des situations d'urgence à l'échelle locale. L'action a également été marquée par l'engagement d'un 2^e Remplaçant chef de l'État-major et complétée par la mise en place d'un plan de continuité d'activité en cas de pénurie d'énergie.

Service Officiel de Curatelle : évolution et adaptation aux besoins

Créé en 2020, le Service de curatelle a rapidement pris de l'ampleur face à l'augmentation des demandes d'accompagnement. En 2021, une nouvelle équipe a été mise en place, avec le recrutement d'un curateur et d'une assistante administrative. En 2024, une extension des locaux a permis d'accueillir davantage de bénéficiaires. Ce renforcement du service contribue à mieux répondre aux besoins des habitants des quatre communes, en particulier ceux en situation de vulnérabilité.

Service d'intégration : un nouveau dynamisme

Durant ces quatre années, le Service d'Intégration, avec l'engagement d'Izabella Mabillard, déléguée à l'intégration, a poursuivi ses efforts pour favoriser l'intégration culturelle et linguistique des nouveaux habitants. Des initiatives comme les Cafés-rencontres ou les cours de français ont été organisées pour faciliter l'apprentissage du français. Ces actions ont permis de maintenir une dynamique pour l'accueil des nouveaux arrivants dans la région.

Police Intercommunale du Haut-Lac : renforcement et formation

Durant cette législature, la Police Intercommunale du Haut-Lac (PIHL) a renforcé ses capacités en mettant en place un service de piquet, augmentant ainsi la réactivité sur le terrain. L'effectif a été rajeuni et renforcé et un aspirant engagé, actuellement formé par la PIHL pour intégrer pleinement les missions du service. Ces mesures visent à améliorer la présence policière et la sécurité dans les communes, tout en répondant aux exigences cantonales.



Écoles du Haut-Lac : une vision commune

Durant cette législature, une nouvelle direction a été mise en place pour les écoles du Haut-Lac, avec pour objectif de créer une identité éducative commune pour tout le Haut-Lac, tout en respectant les spécificités locales. Cette approche garantit l'égalité des chances pour les 1085 élèves du primaire et les 386 du cycle d'orientation. En 2021, une enseignante en éducation physique a été engagée, suivie en 2022 par une enseignante en natation, renforçant l'éducation sportive dans les écoles primaires.

Bilan : des actions au service des besoins locaux

Le bilan de la législature 2021-2024 montre des efforts continus pour adapter les services aux réalités locales et aux attentes des citoyens. Les actions menées par les différents services de l'ACHL ont permis d'améliorer leur fonctionnement et d'apporter des réponses aux défis posés, que ce soit en matière de sécurité, de soutien social ou d'intégration.

NOUVEAU SITE DE L'ACHL

Retrouvez toutes les informations de nos services, les actualités de l'association ainsi que l'agenda des événements.
www.achl.ch



LOW-TECH À LA BIBLIOTHÈQUE

FRAÎCHEUR ET DURABILITÉ : UNE NOUVELLE APPROCHE

Dans le cadre des démarches entreprises pour l'obtention du label Cité de l'énergie, la Commune a engagé une première série de travaux sur le bâtiment de la bibliothèque, pour résoudre les problèmes récurrents de surchauffe estivale. En adoptant une approche low-tech, l'objectif est d'améliorer durablement le confort thermique des locaux, tout en optimisant l'efficacité énergétique de ces infrastructures communales.

Les vacances scolaires ont permis de réaliser une première étape concrète cet été : la pose d'un enrobé clair devant le bâtiment. Ce revêtement, conçu pour absorber moins de chaleur que les surfaces traditionnelles, contribue à maintenir des températures plus basses autour de la bibliothèque, réduisant ainsi la chaleur transmise à l'intérieur.

À l'automne, une douzaine d'arbres ont également été plantés autour du bâtiment. Cette arborisation soigneusement étudiée créera progressivement des zones d'ombrage naturel, limitant l'impact des rayons solaires sur les murs et fenêtres.

Pour 2025, une nouvelle phase de travaux est prévue : le vitrage des fenêtres sera recouvert d'un film

capable de bloquer une partie des rayons UV et de la chaleur solaire, tout en laissant passer la lumière naturelle.

Afin d'évaluer l'efficacité de ces mesures, un système de suivi des températures sera installé. Ces données permettront d'analyser les améliorations obtenues et d'identifier les ajustements nécessaires pour aller encore plus loin dans la réduction de la surchauffe et dans la démarche globale d'efficacité énergétique.

Cette approche illustre parfaitement la volonté communale de miser sur des solutions durables et accessibles, en combinant pragmatisme et responsabilité environnementale.



QU'EST-CE QUE LA LOW-TECH ?

La low-tech est une approche qui privilégie des solutions technologiques simples, durables et peu gourmandes en ressources. Elle s'oppose aux systèmes high-tech complexes et coûteux, en misant sur des technologies robustes, accessibles et efficaces.

Dans le cas de la bibliothèque, l'utilisation d'un revêtement clair, d'arbres et de films anti-UV illustre parfaitement cette démarche. L'objectif est de répondre à des besoins spécifiques, comme le confort thermique, tout en réduisant l'impact environnemental et énergétique.

En résumé, la low-tech incarne une innovation raisonnée : faire mieux avec moins, au bénéfice des citoyens et de l'environnement.

POLITIQUE SENIORS 2025-2028

PORT-VALAIS S'ENGAGE POUR SES AÎNÉS

À Port-Valais, la proportion des personnes âgées de 65 ans et plus ne cesse d'augmenter, suivant une évolution démographique qui touche toute la Suisse. Aujourd'hui, près de 900 seniors vivent sur sol communal, dont 181 âgés de 80 ans et plus. Face à ces défis, le Conseil municipal a élaboré une Politique Seniors 2025-2028 : un plan d'action visant à répondre aux besoins des aînés et à garantir un cadre de vie inclusif et adapté pour tous.

UNE DÉMARCHÉ PARTICIPATIVE POUR DES ACTIONS CONCRÈTES

Cette politique repose sur les retours des aînés recueillis lors de la rencontre citoyenne de 2023. Organisé en collaboration avec Pro Senectute Valais-Wallis, cet événement a mis en lumière des préoccupations majeures : liens sociaux, infrastructures, transports, accès à l'information et autonomie. Ces échanges, enrichis par le travail de la Commission communale, ont permis d'élaborer une stratégie cohérente et ambitieuse.

CINQ PRIORITÉS POUR LES ANNÉES 2025-2028



LIENS SOCIAUX ET ACTIVITÉS

Le Conseil municipal souhaite renforcer les liens sociaux entre les habitants de tous âges, avec une attention particulière aux seniors. Pour cela, des espaces de rencontres intergénérationnelles seront développés, favorisant le dialogue et les échanges. Les activités du Passeport Senior, comme les thés dansants, les soirées thématiques et les repas de Noël, seront pérennisées et enrichies. En parallèle, des initiatives numériques verront le jour pour créer des plateformes interactives et des outils facilitant les échanges.



AMÉNAGEMENTS PUBLICS

Port-Valais s'engage à adapter ses infrastructures pour répondre aux besoins spécifiques des seniors. Les bancs, la signalétique et les WC publics seront repensés pour offrir plus de confort et d'accessibilité. L'éclairage public et les passages piétons seront améliorés pour garantir une sécurité optimale. Enfin, des aménagements faciliteront l'accès au lac pour les personnes à mobilité réduite, renforçant l'attractivité de ce lieu emblématique pour tous.



MAINTIEN À DOMICILE ET SANTÉ

Favoriser l'autonomie des aînés est un pilier fondamental de la Politique Seniors. Le Conseil municipal mettra en avant des solutions permettant de rester chez soi dans les meilleures conditions. Une antenne locale du BRIC Seniors sera implantée pour informer et orienter les habitants (lire page suivante). Par ailleurs, le projet de construction d'un EMS et d'appartements protégés à Port-Valais sera poursuivi, avec pour objectif de répondre aux besoins futurs. Enfin, des efforts seront fournis pour maintenir un accès local à des soins de qualité.



MOBILITÉ ET TRANSPORTS

La mobilité des seniors est une priorité pour le Conseil municipal. Une attention particulière sera accordée à l'amélioration des transports publics, en relayant les besoins spécifiques des aînés aux instances cantonales. Le service d'aide à la personne sera mieux valorisé pour les déplacements essentiels et des initiatives liées à la mobilité douce seront développées, garantissant des infrastructures adaptées aux seniors dans tous les projets futurs.



ACCÈS À L'INFORMATION

Améliorer l'accès à l'information pour les seniors est essentiel pour renforcer leur autonomie. Afin de les soutenir dans cette démarche, la Commune publie annuellement un livret papier regroupant les adresses utiles et les événements locaux. Une plateforme numérique interactive sera développée pour compléter cette démarche et répondre aux besoins des plus connectés. La signalétique sur le territoire sera également adaptée pour offrir des repères clairs et facilement compréhensibles à tous les habitants.

NOUVEAU!

VOTRE DÉLÉGUÉE AUX SENIORS

Depuis cette année, la Commune de Port-Valais renforce son engagement envers ses aînés en créant un poste de déléguée aux seniors.

Sa mission principale est d'organiser et de coordonner les activités destinées aux seniors, tout en assurant la pérennité et la continuité de ces offres.

Elle se tient également à votre disposition pour écouter vos propositions et recueillir vos idées d'amélioration, afin de garantir que les activités répondent au mieux à vos attentes et besoins.

Pour toute question ou suggestion d'amélioration, n'hésitez pas à la contacter :

Justine Breu

✉ seniors@port-valais.ch

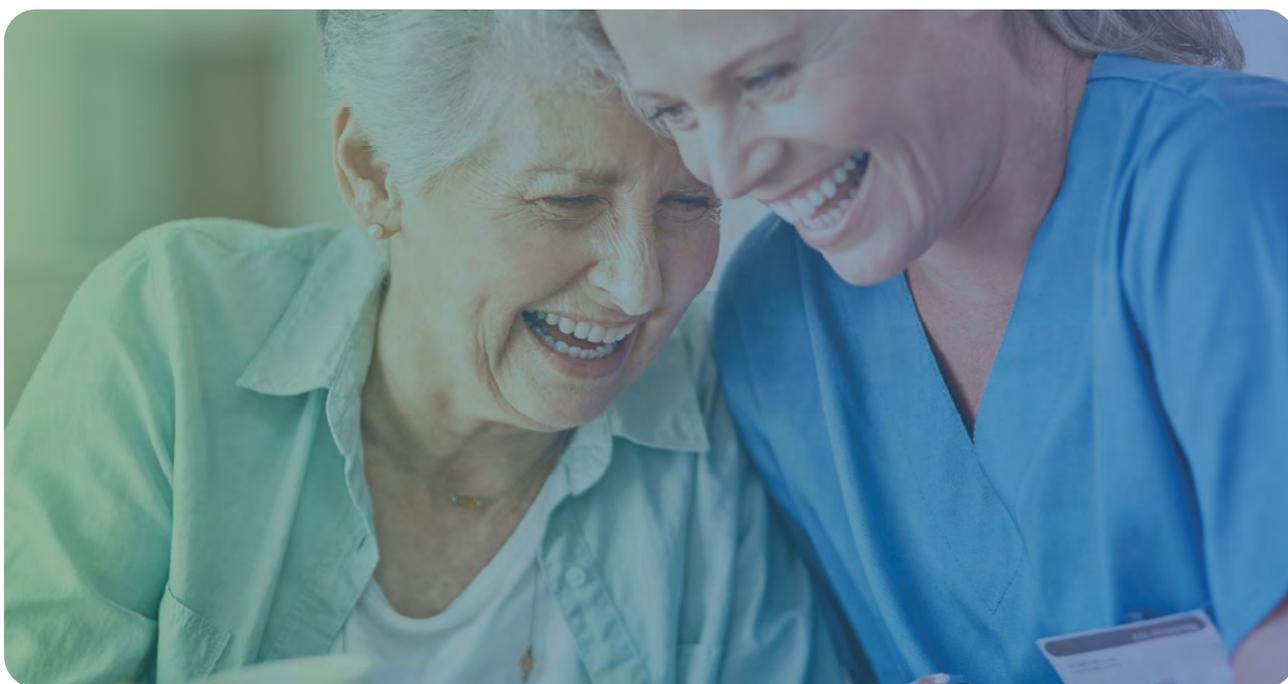
☎ +41 79 715 35 09



LE BRIC SENIORS

UN NOUVEAU SERVICE POUR LES HABITANTS DE PORT-VALAIS
DÈS 2025

Depuis janvier 2025, les habitants de Port-Valais âgés de 60 ans et plus peuvent compter sur le soutien gratuit et confidentiel du Bureau Régional d'Information et de Coordination (BRIC) Seniors. Déjà actif dans plusieurs communes du Chablais valaisan, il a pour mission d'accompagner les seniors, leurs proches et les professionnels dans de nombreux aspects du quotidien.



UN SERVICE AU CŒUR DES BESOINS DES SENIORS

Le BRIC Seniors est une porte d'entrée unique pour répondre aux nombreuses interrogations liées à la vie après 60 ans. Vous avez une question sur vos droits, sur les prestations auxquelles vous pouvez prétendre ou sur des démarches administratives ? Vous cherchez des informations pour aménager votre logement afin qu'il soit plus adapté ? Le BRIC Seniors est là pour vous informer, vous orienter et vous soutenir.

Voici quelques exemples de thématiques abordées :

- Les démarches administratives et sociales en lien avec l'âge ;
- Les réformes du droit des successions ;
- Les prestations complémentaires et l'allocation pour imputent ;
- Les aménagements de l'habitat adaptés au vieillissement.

En plus de fournir des réponses précises, le BRIC Seniors favorise l'autonomie des personnes âgées et aide à prévenir les situations de vulnérabilité.

Il s'adresse également aux proches qui accompagnent leurs aînés et aux professionnels en quête d'informations spécialisées.

À VOTRE ÉCOUTE

Que vous soyez concerné directement ou que vous souhaitiez aider un proche, le BRIC Seniors est là pour vous. Vous y trouverez un accueil bienveillant, des conseils personnalisés et une aide concrète adaptée à vos besoins. N'hésitez pas à le contacter.

BRIC
SENIORS

024 565 80 86
bric@vs.prosenectute.ch
bric-seniors.ch

Avenue du Théâtre 14
1870 Monthey

DÈS AUJOURD'HUI, N'HÉSITEZ PAS À FAIRE APPEL À CE SERVICE PRÉCIEUX. IL SAURA VOUS ACCOMPAGNER AVEC PROFESSIONNALISME ET DISCRÉTION.

ET SI ON ALLAIT À LA BIBLIOTHÈQUE ?

UN MONDE DE POSSIBILITÉS QUASI INFINIES POUR SE RENSEIGNER, SE DISTRAIRE, S'INSTRUIRE OU ENCORE SE CULTIVER !

Vous êtes-vous déjà inscrit à la bibliothèque ? Grâce à votre carte de lecteur, préparée en quelques minutes par nos bibliothécaires, vous pouvez emprunter des ouvrages dans toutes les bibliothèques valaisannes RERO+. Avec votre compte lecteur, vous bénéficiez également librement et gratuitement de l'offre numérique de la médiathèque Valais :



EBOOKS

Plus de 1000 ouvrages numériques à télécharger depuis chez vous.



PRESSE ET REVUES

1000 journaux et magazines du monde entier, avec l'application Press Reader.



MUSIQUE

15 millions de titres de tous genres musicaux sur la plateforme Freegal.



FILMS

Des films à regarder en streaming directement dans votre navigateur : aucune installation nécessaire !



DIVERTISSEMENT ENFANTS

Munki : la bibliothèque sonore des enfants de 0 à 8 ans. Découvrez-y des milliers de musiques, chansons, comptines et histoires.



COURS

Des plateformes d'apprentissage concernant de nombreux domaines tels que les arts créatifs, l'audiovisuel, l'informatique, etc.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire ou pour votre inscription.

Le programme 2025 de la bibliothèque comprenant toutes les animations de l'année vous sera envoyé très prochainement. Vous pourrez également le trouver sur le site de la Commune de Port-Valais, dans la rubrique Bibliothèque.

Nous vous souhaitons une année riche en découvertes, voyages, rêves, plaisirs, poésie, bonheur, et surtout santé !

AU PLAISIR DE VOUS RENCONTRER EN 2025 !

Muriel et Véronique

ACCÈS

Sur le site bib.rero.ch/vs
→ e-Offres → Ressources en ligne
ou par QR-code.
Votre identifiant = numéro de votre Bibliopass + mot de passe.



La bibliothèque se situe au rez-de-chaussée du complexe scolaire « La Bouverette ».

Contact	bibliotheque@port-valais.ch	
Ouverture (hors vacances scolaires)	Lundi	16h - 19h
	Mercredi et jeudi	15h - 18h
	Vendredi	9h - 11h

COMMENT VOTER CORRECTEMENT ?

VOTER OU PARTICIPER AUX ÉLECTIONS : QUELLES CONDITIONS ?

Vos droits civiques vous permettent de vous impliquer dans la vie de votre Commune et de participer aux décisions qui dessineront les contours futurs de Port-Valais !

Au niveau communal, vous pouvez exercer vos droits civiques aux conditions suivantes :



Être de nationalité suisse



Être âgé de 18 ans révolus



Être domicilié sur la Commune depuis au moins 30 jours et y avoir déposé son acte d'origine



Ne pas être interdit en raison d'une incapacité durable de discernement

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Infos votations

Les votations communales ont généralement lieu à la même date que les votations fédérales. Le vote peut se faire par correspondance ou à l'urne.



Vote par correspondance

Pour que votre vote par correspondance (par voie postale ou par dépôt à la Commune) soit valable, vous devez :



utiliser le matériel de vote officiel ;



apposer votre signature sur la feuille de réexpédition.

Pour les envois postaux, vous devez poster votre courrier dans les temps et affranchir correctement votre enveloppe de transmission. Pour les dépôts au bureau communal, les semaines précédant le scrutin, une urne située à la réception est mise à disposition à l'administration communale (à l'intérieur). Merci de vous fier aux horaires de dépôt et aux délais d'envois postaux sur port-valais.ch.



Vote à l'urne

En cas de vote à l'urne le dimanche, votre présence est obligatoire. Il faut se munir d'une pièce d'identité. Les enveloppes délivrées par un tiers ne peuvent être acceptées.

LE VOTE EST NUL SI :



La feuille de réexpédition n'est pas signée.



Il est posté dans une autre enveloppe de transmission que l'enveloppe officielle.



L'enveloppe est déposée dans la boîte à lettres à l'entrée de la Maison de Commune (une urne est à disposition à la réception).



La même enveloppe de transmission contient les votes de plusieurs citoyens.



Le bulletin de vote ne se trouve pas dans l'enveloppe de vote officielle.

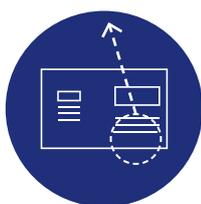
MATÉRIEL DE VOTE



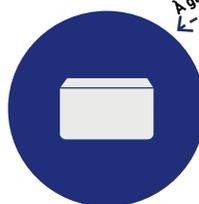
L'enveloppe de transmission



Ne pas oublier de signer !



La feuille de réexpédition



L'enveloppe de vote

À glisser dans l'enveloppe de vote



Le bulletin de vote

PETIT RAPPEL DES ORGANES DE LA COMMUNE

Le Conseil municipal

Cet organe exécutif est chargé de la gestion courante et stratégique de la Commune. Il prend des décisions, met en œuvre les lois et règlements et supervise les Services communaux. À Port-Valais, il est composé de 7 membres élus pour 4 ans.

Le/la juge de Commune

Magistrate locale élue tous les 4 ans, cette personne a pour rôle principal de traiter, par la conciliation, des affaires civiles mineures au sein de la Commune. Il s'agit d'une figure juridique essentielle pour assurer la justice de proximité, permettant ainsi un règlement rapide et local des litiges.

L'Assemblée primaire

C'est l'organe législatif de la Commune, composé de citoyens de la Commune.

Peuvent y prendre part : toutes les personnes majeures.

Peuvent y voter : toutes les personnes remplissant les conditions d'accès aux droits civiques listées sur la page ci-contre.

Les rôles principaux de l'Assemblée primaire sont les suivants :

- voter les comptes et les budgets
- valider les règlements communaux
- voter les crédits d'engagement et les demandes d'emprunts
- valider les décisions fiscales

COMMENT PUIS-JE PARTICIPER À LA VIE POLITIQUE ET CIVIQUE DE PORT-VALAIS ?

ASSEMBLÉES PRIMAIRES

La possibilité vous est offerte, deux fois par année au minimum, de vous impliquer dans les décisions et de voter lors des Assemblées primaires. Les convocations sont envoyées à tous les citoyens par le biais de ce journal. Elles figurent également sur le site internet communal et au pilier public durant les semaines qui précèdent les Assemblées.

COMMISSIONS COMMUNALES

Les Commissions communales, composées de membres du Conseil municipal et de citoyens, participent activement à la vie de la Commune. Elles travaillent sur des thématiques spécifiques des dicastères, émettent des propositions et contribuent à des projets concrets. Renouvelées tous les quatre ans, elles sont ouvertes à toute personne intéressée. Pour y participer, contactez un parti politique ou le conseiller responsable du dicastère concerné.

COMMENT SE TENIR INFORMÉ ?

Toutes les informations officielles sont disponibles sur notre site et au pilier public situé au centre de nos deux villages.

port-valais.ch

PERSONNEL COMMUNAL 2024

Les collaborateurs jouent un rôle crucial dans les services communaux en assurant le bon fonctionnement des activités et en répondant aux besoins des citoyens. Leur expertise, leur engagement et leur dévouement contribuent grandement à la qualité de vie des communautés locales.

ARRIVÉES

En 2024, nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs nouvelles personnes qui renforcent désormais les équipes de nos structures communales. Nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre Commune.

Stéphanie Barraud – Éducatrice de la petite enfance
Service de la petite enfance

Justine Breu – Déléguée aux seniors
Administration

Mirella Crettenand – Concierge
Bâtiments

Thierry Desponds – Collaborateur spécialisé RH
Administration

Tiano Domingos Gonçalves – Stagiaire
Service de la petite enfance

Philippe Dupraz – Auxiliaire-patrouilleur
Parcs - Patrouille scolaire

Laura Grept – Collaboratrice
Office du tourisme

Maud Hérisson – Auxiliaire
Service de la petite enfance

Liudmyla Huguenin-Virchaux – Comptable
Administration

Rémi Leclercq – Aide-concierge
Bâtiments

Maria Joana Lima – Stagiaire
Service de la petite enfance

Simon Locher – Apprenti
Administration

Stella Martinez – Stagiaire
Service de la petite enfance

Léa Massi-Barbette – Stagiaire
Service de la petite enfance

Julia Moulin – Collaboratrice spécialisée aux contributions
Administration

Noa Winiger – Apprenti
Travaux publics

Diane Winkler – Auxiliaire
Service de la petite enfance

DÉPARTS

Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes ayant œuvré dans l'intérêt de la population au sein de notre Commune. Nous leur souhaitons une bonne continuation dans leurs nouvelles occupations.

Ilario Alfonso – Apprenti
Travaux publics

Pascal Billieux – Directeur service technique
Administration

Emma Bonnard – Stagiaire
Service de la petite enfance

Marie-Thérèse Clerc – Auxiliaire
Service de la petite enfance

Tiago Costa Azevedo – Apprenti
Administration

David Droz – Garde-Port
Travaux publics

Jessica Duarte Gonçalves – Stagiaire
Service de la petite enfance

Yannick Duriaux – Technicien
Travaux publics

Séverine Duruz – Assistante RH
Administration

Christiane Egger – Patrouilleuse
Patrouille scolaire

Anna Maria Frascaro – Auxiliaire
Bâtiments

Christian Klein – Préposé au contrôle des déchets
Administration

Krystel Leoncini – Stagiaire
Service de la petite enfance

Rémi Monteils – Garde-Port
Travaux publics

Romina Quiblier – Collaboratrice
Office du tourisme

Joël Sauge – Auxiliaire administratif
Service de la petite enfance

Catherine Schürmann – Patrouilleuse
Patrouille scolaire

Ludivine Simonin – Stagiaire

Service de la petite enfance

Julie Stäuble – Collaboratrice

Administration

Marianne Wälti – Collaboratrice

Administration

Natacha Woeffray – Patrouilleuse

Patrouille scolaire

RETRAITES



Brigitte Baruchet – Concierge Bâtiments

Pancratius Verdegaal – Magasinier aux Travaux publics

JUBILAIRES



Félicitations à nos jubilaires ! Leur fidélité sans faille à Port-Valais a permis d'en faire une Commune dynamique et accueillante. Nous leur adressons un grand merci !

Sylvie Imhof Monnard – 10 ans de service

Tatiana Parchet – 10 ans de service

Martina Pedolin – 15 ans de service

Annie Adamcik Derivaz – 20 ans de service

Vincent Schürmann – 20 ans de service

Anouk Wiget – 20 ans de service

NAISSANCES



Nous tenons à adresser nos plus chaleureuses félicitations aux collaboratrices qui ont accueilli de nouveaux membres au sein de leur famille. Nos pensées affectueuses accompagnent ces petits bouts de chou.

Charlie, fille de Cécile Zimmermann-Décarroux

Arti, Alan et Aaron, fils de Pushkala Bonfadelli

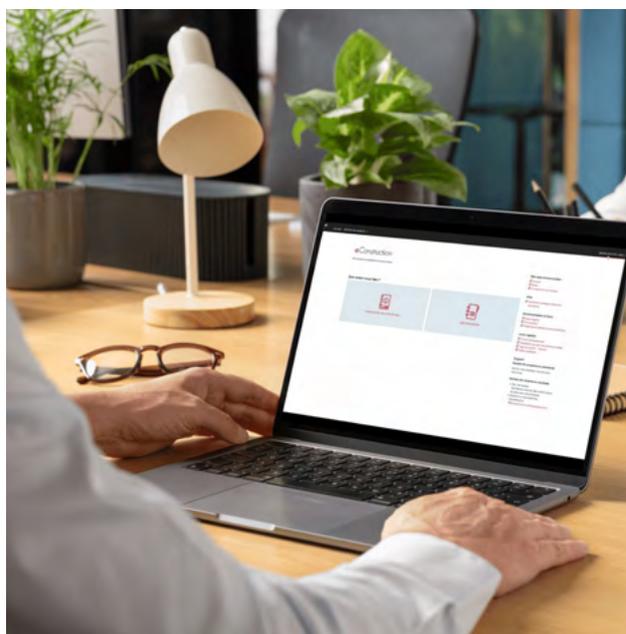


eCONSTRUCTION

DÉPLOIEMENT DU PROGRAMME CANTONAL DE GESTION DES AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE

Le programme cantonal «eConstruction» vise la gestion électronique des demandes d'autorisation de construire au sein de l'État du Valais et des Communes, dans le but d'uniformiser et de fluidifier leur gestion. La Commune de Port-Valais intégrera la plateforme «eConstruction» dans le courant du mois de février 2025. Par conséquent, les demandes d'autorisation de construire passeront du format papier au format digital et devront être déposées en ligne, sur cette plateforme web.

Grâce à un accès personnalisé et sécurisé, «eConstruction» permet aux citoyens ainsi qu'aux professionnels de la construction de déposer les demandes d'autorisation en ligne, de suivre en temps réel le bon déroulement de leur dossier et d'interagir avec les instances communales et cantonales. De leur côté, les Communes et les services concernés trouvent toutes les informations regroupées au même endroit et gagnent en efficacité.



DIDIER WIRTH

NOUVEAU PASTEUR DU HAUT-LAC

Depuis septembre 2023, Didier Wirth, Biennois d'origine, est le pasteur de notre paroisse protestante. Rencontre avec un homme passionné par la foi, mais aussi par la littérature, le sport et la montagne !



Didier Wirth et son épouse Isabelle ©Enya Neely

Didier Wirth, pourriez-vous vous présenter ?

Pasteur généraliste, je suis porté par une passion pour le culte et la prédication. Né au sein d'une famille chrétienne et d'une Église vivante, j'ai effectué ma scolarité obligatoire à Bienne avant d'entrer au gymnase littéraire, où mon intérêt pour le français et la littérature s'est renforcé. En parallèle de mes études, j'ai réalisé des projets formateurs en tant que responsable d'un groupe de jeunes chrétiens. C'est dans ce cadre également que j'ai rencontré ma future femme, aujourd'hui assistante médicale à Lausanne.

Si la volonté de devenir pasteur était bien présente, j'étais aussi attiré par l'enseignement. C'est une retraite de trois jours dans le Jura bernois qui m'a finalement permis de confirmer mon appel pastoral.

Randonnées en montagne, alpinisme, photographie, musées d'art, voyages et sports de raquette font partie de mes hobbies. Grâce à la marche, je peux dire que le Valais était gravé sous mes semelles avant d'être « gravé dans mon cœur » !

Votre parcours vous a mené à travers toute la Suisse romande, ou presque...

Oui ! Après la théologie à Neuchâtel, j'ai été consacré, agrégé et installé dans le Jura bernois, où sont nés nos trois enfants. Après 10 ans de ministère, j'ai poursuivi mon parcours dans le canton de Neuchâtel pendant 14 ans.

Fin 2017, nous avons rejoint le canton de Vaud, où j'ai travaillé comme pasteur puis comme aumônier en EMS. Une occasion d'utiliser davantage ma certification de facilitateur Imago professionnel fraîchement obtenue, en matière d'écoute et d'accompagnement.

Et votre arrivée dans le Haut-Lac ?

En 2022, je tombe sur l'annonce de la paroisse du Haut-Lac. Une opportunité de renouer avec mon premier amour, celui de la vie communautaire, du culte et du catéchisme. C'est ainsi que j'ai débuté en Valais en 2022 avant d'être élu, installé et agrégé en 2023 en tant que pasteur.

Culte de l'enfance, rencontres intergénérationnelles autour des fêtes de Noël et de Pâques sont autant de projets que j'ai pu mettre en place dans le but de renouer le contact avec les familles et les enfants, après une période de latence entre ma prédécesseure et moi, accentuée par le Covid.

Depuis mon entrée en fonction, j'apprécie aussi les nombreuses collaborations œcuméniques mises en place avec les paroisses catholiques du Haut-Lac, moins présentes dans les cantons à dominante protestante. Un bon nombre de couples que je rencontre sont de confession mixte.

J'aime aussi la chapelle sise au Bouveret, célèbre par la vue qu'elle offre pendant le culte, par exemple. Si vous ne connaissez pas encore ce lieu inspirant et magnifique, sachez qu'on peut le visiter.

C'est volontiers que je me tiens à disposition de la population. N'hésitez pas à me contacter !

PAROISSE PROTESTANTE DU HAUT-LAC (EREV)

Prise de contact par téléphone ou email recommandée

Grand'Rue 39 à Vouvry

Horaires d'ouverture du secrétariat:

mercredi 8h-11h30 | vendredi 13h-16h30

024 481 32 12 | secretariat@maparoisse.ch | hautlac.erev.ch

UNE COMMUNE EN SANTÉ

PORT-VALAIS: UNE COMMUNE DISTINGUÉE PAR TROIS ÉTOILES

La Commune de Port-Valais franchit une étape importante en obtenant pour la troisième fois le label « Commune en santé », cette fois avec la distinction maximale de trois étoiles. Cette progression, de une à trois étoiles, illustre un travail constant et engagé des autorités communales pour promouvoir la santé et le bien-être des habitants.

Avec 75 mesures validées par Promotion Santé Valais, la Commune met en œuvre une politique globale touchant à de nombreux aspects de la vie quotidienne : les loisirs, la solidarité, l'éducation, les espaces publics et bien d'autres domaines. L'objectif est clair : offrir à chaque habitant, quel que soit son âge ou sa situation, un cadre de vie de qualité, propice à la santé et à l'épanouissement personnel.

L'obtention des trois étoiles témoigne également de la capacité de Port-Valais à répondre aux attentes de sa population, tout en anticipant les défis de demain. Le label encourage les Communes à faire le bilan de leurs actions, mais aussi à réfléchir à de nouvelles initiatives pour enrichir l'offre existante.

Cette reconnaissance est le fruit d'une démarche collective associant les autorités locales, les associations et les citoyens. En s'appuyant sur ses forces vives, Port-Valais a su développer des projets concrets et durables, tout en renforçant les liens sociaux et en valorisant les ressources locales.

Alors que l'année 2024 marque un bilan positif, la Commune regarde déjà vers l'avenir avec des projets qui continueront à mettre les besoins de ses habitants au cœur des priorités. Cette dynamique témoigne d'une volonté constante de progresser et de s'adapter, afin de maintenir et améliorer la qualité de vie de tous.



LE LABEL « COMMUNE EN SANTÉ » : UNE RECONNAISSANCE AU SERVICE DU BIEN-ÊTRE



Le label « Commune en santé » est décerné par Promotion Santé Valais pour valoriser les Communes qui s'engagent dans une politique active de promotion de la santé. Il ne se limite pas à récompenser les initiatives en place, mais incite également à la réflexion et à l'innovation.

Obtenir ce label repose sur plusieurs objectifs :

- **Recenser et valoriser les actions existantes**, afin de donner de la visibilité aux efforts déjà déployés
- **Identifier les forces et les faiblesses**, en réalisant un bilan approfondi des mesures en faveur de la santé
- **Encourager le développement de nouvelles initiatives**, en proposant des pistes d'amélioration adaptées aux besoins locaux.

Le label est attribué selon un système d'étoiles, chaque niveau correspondant à une intensité et une diversité croissantes des actions menées. Avec trois étoiles, Port-Valais atteint la plus haute distinction, confirmant son rôle moteur dans la création d'environnements propices au bien-être de ses habitants.

OFFICE DU TOURISME

UNE NOUVELLE IDENTITÉ GRAPHIQUE FINALISE LA MUE DE LA STRUCTURE

L'Office du Tourisme du Bouveret et des Évouettes dévoile sa nouvelle identité graphique, marquant l'aboutissement d'un long processus de transformation. Ce renouveau célèbre l'intégration de l'Office en tant que Service communal à part entière. Il s'agit d'une étape clé dans la mise en œuvre d'une politique communale ambitieuse du tourisme local.

Couplée à des outils modernes et efficaces, la nouvelle identité graphique de l'Office du Tourisme du Bouveret et des Évouettes réaffirme son rôle central dans le développement touristique de Port-Valais. Elle s'inscrit pleinement dans la dynamique et la vision d'avenir portée par la Commune qui a déjà commencé à prendre forme lors de la législature 2021-2024, avec la mise en place de plusieurs actions structurantes. L'Office a par exemple adopté un nouveau règlement sur les taxes de séjour, permettant de générer des ressources financières supplémentaires et ainsi enrichir l'offre touristique et mieux répondre aux attentes des visiteurs.

Entre ces changements conséquents et la nouvelle identité, c'est un nouvel Office du Tourisme qui voit le jour !

Une création issue d'un concours valaisan

Le nouveau logo, résolument moderne, a été conçu par l'agence Forme, basée à Sion. Ce projet a vu le jour à la suite d'un concours impliquant plusieurs

agences valaisannes. La proposition de Forme a su convaincre les autorités communales par son esthétisme épuré et son alignement avec l'identité visuelle de la Commune. Ce logo incarne à la fois le caractère unique du territoire et la volonté de se projeter vers l'avenir tout en restant fidèle à ses racines.

Un nouveau site internet pour une communication renforcée

Cette transformation s'accompagne également du lancement d'un tout nouveau site internet. Pensé pour améliorer la communication et la visibilité de l'Office du Tourisme, il permet de mieux informer les visiteurs et de valoriser

les nombreuses initiatives locales. Convivial et accessible, il met en lumière les acteurs du territoire ainsi que les actions mises en place pour renforcer l'attractivité de la région.

Un pas de plus vers un tourisme durable, harmonieux et ancré dans son territoire.



RIVE-BLEUE

NETTOYAGE DE LA PLAGE : 29 KG DE DÉCHETS RAMASSÉS EN UNE HEURE

Le dimanche 1^{er} septembre, une vingtaine de bénévoles se sont rassemblés pour un nettoyage de la plage Rive-Bleue et de ses environs au Bouveret. Cette initiative, baptisée « Eau claire de la plage », a été organisée par quatre étudiants, en préparation de leur Brevet fédéral de conseil en environnement. En une heure, ce sont 29 kg de déchets qui ont été récoltés, mettant en lumière les défis environnementaux auxquels cette zone est confrontée.

UNE ACTION COLLECTIVE ET ÉDUCATIVE

Sous le soleil de midi, les bénévoles, encadrés par l'Association pour la sauvegarde du Léman (ASL), ont trié les débris amassés. Plastiques, bouteilles en verre, morceaux de polystyrène, applicateurs de protections hygiéniques mais aussi jouets ont été collectés sur la plage et dans les enrochements. Les enfants, transformant cette mission en une chasse aux trésors, ont également participé avec enthousiasme.

Cédric Bussien, Conseiller municipal de Port-Valais en charge de l'environnement et du tourisme, a salué cette action : « Cette opération nous rappelle que préserver nos plages est un travail collectif. Nous intensifions nos efforts au niveau communal, mais il est crucial que chacun, citoyens et entreprises, participe à cet engagement en amont de l'embouchure du Rhône. »

UNE PLAGE EMBLÉMATIQUE MAIS EXPOSÉE

La plage Rive-Bleue figure malheureusement parmi la plus polluée du Léman, selon une étude récente de l'ASL. En cause, sa proximité avec l'embouchure du Rhône, qui transporte les déchets déversés en amont. Les résultats sont préoccupants : microparticules de plastique, pellets industriels et objets du quotidien jetés dans les toilettes s'accumulent sur les plages et dans le lac. « Nous retrouvons encore trop de cotons-tiges et de microparticules plastiques, ce qui est alarmant », souligne Coralie di Stasio, de l'ASL. Elle rappelle que ces déchets sont souvent issus d'habitudes domestiques, comme le fait de jeter des objets dans les toilettes.

DES EFFORTS COMMUNAUX RENFORCÉS

Face à ce constat, la Commune de Port-Valais a pris des mesures pour limiter l'impact des déchets. Par exemple, sur la plage, l'utilisation de contenants consignables est imposée pour réduire la quantité de bouteilles en PET. Ces actions locales s'inscrivent dans une vision plus large de protection de l'environnement.

« Malgré nos efforts, Rive-Bleue hérite de ce triste titre de plage la plus polluée. Cela montre que le problème est bien plus large et ne se limite pas aux comportements sur place. »

Cédric Bussien

UN ENGAGEMENT À POURSUIVRE

Les constats issus du nettoyage, bien que préoccupants, ne sont pas irrémédiables. Selon l'ASL, la quantité de gros déchets a diminué par rapport aux années précédentes, signe d'une légère évolution des comportements. Cependant, le défi reste immense et des actions comme « Eau claire de la plage » sont essentielles pour sensibiliser la population et encourager des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

LE COMBAT CONTRE LA POLLUTION EST UN TRAVAIL DE LONGUE HALEINE, MAIS CE GENRE D'INITIATIVES DÉMONTRE QU'AVEC DES EFFORTS COLLECTIFS, IL EST POSSIBLE D'APPORTER DES CHANGEMENTS.



SAPIN DES GÉNÉRATIONS

UNE BELLE HISTOIRE DE PARTAGE INTERGÉNÉRATIONNEL

Le Sapin des Générations, symbole de convivialité et de lien social, est né d'une demande exprimée par les seniors lors de la rencontre citoyenne de 2023. Ces derniers avaient manifesté leur souhait de créer des événements rassemblant toutes les générations, pour partager des savoir-faire et renforcer les liens.

Cette idée a pris vie en 2024 à travers une série d'ateliers gratuits visant à décorer le sapin et à préparer une soirée conviviale pour son allumage. Ainsi, les mercredis 20 et 27 novembre, des participants de tous âges se sont réunis à la bibliothèque du Bouvret pour concevoir des décorations en bois et en laine.

Le 4 décembre, c'est dans une ambiance joyeuse et collaborative que les participants ont confectionné de délicieuses gourmandises. Cet atelier a été organisé pour préparer l'agape destinée à être servie lors de l'allumage du sapin. Le point culminant de ce projet a eu lieu le soir même au centre du village des Évouettes. Ce sont plus de 150 personnes qui se sont rassemblées pour assister à l'allumage et admirer le sapin magnifiquement décoré. Ce moment a été l'occasion de partager boissons chaudes et gourmandises, dans une atmosphère conviviale.

Ce projet n'aurait pas été possible sans l'implication de nombreuses personnes. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation des ateliers, à la préparation de l'agape, au montage et à l'allumage du sapin. Nous remercions également chaleureusement tous les participants, dont l'enthousiasme et la créativité ont fait de cet événement un véritable succès.

LE SAPIN DES GÉNÉRATIONS EST BIEN PLUS QU'UN ARBRE DÉCORÉ : IL SYMBOLISE LE PARTAGE, LA TRANSMISSION ET LA SOLIDARITÉ. IL TÉMOIGNE DE LA RICHESSE DES LIENS INTERGÉNÉRATIONNELS ET DE NOTRE CAPACITÉ À SE RASSEMBLER AUTOUR D'UN PROJET COMMUN.





Culture 25



15.02.25
Espace Quai n°1 | Jean-Marc Fivat

Conférence
Le Léman des oiseaux

20h

28.03.25
Espace Quai n°1 | Les Niaisuses

Théâtre
Direction Critorium

19h

04.04.25
25.04.25
Espace Quai n°1 | David Boraley

Exposition
Photographie

Vernissage
04.04 à 19h

23.05.25
13.06.25
Espace Quai n°1 | Les p'tites mains d'artistes

Exposition des
enfants de la crèche

Vernissage
23.05 à 19h

29.08.25
20.09.25
Espace Quai n°1 | Nano Béchon

Exposition
Peinture

Vernissage
29.08 à 19h

14.11.25
Espace Quai n°1 | Nuit du conte

Marie-Françoise
Hofstetter

19h

21.11.25
12.12.25
Espace Quai n°1 | Martial Taus

Exposition
Photographie de voyage

Vernissage
21.11 à 19h

06.12.25
Salle Tauredunum | Le Rosegorge

Concert « Hier encore
j'avais 20 ans »

20h

11.12.25
Salle des spectacles | Film

La fabuleuse histoire
de la conquête de l'eau

19h

100% gratuit
4 expositions
5 soirées culturelles

Peinture
Théâtre
Humour
Contes
Jeunesse
Musique
Photographie